

Le Plan de Développement des Compétences

2 Jours, 14 Heures
Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 11/10/2023

800€ NET

Des enjeux à sa réalisation : les étapes, les outils, les aspects juridiques, le financement du PDC.

Objectifs

À l'issue de la formation et en situation professionnelle, chaque participant sera en capacité de :

- Elaborer un plan de développement des compétences (PDC) répondant aux orientations stratégiques de l'entreprise
- Recueillir les besoins de formations des divers acteurs de l'entité
- Proposer des formations adaptées aux salariés et aux évolutions de l'entreprise
- Suivre son PDC en évaluant ses performances

Compétences visées

Public

Toute personne en charge de la fonction RH dans une PME/PMI ou concernée par la gestion des ressources humaines.

Prérequis : Aucun pré-requis

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Programme de la formation

- Valoriser les enjeux de la formation et ses aspects juridiques
- Connaître les dispositifs de financement de la formation : le plan, le CPF, la Pro A, les contrats d'alternance, le CEP, la VAE, le BC
- ...
- Définir les orientations générales de la formation

Le Plan de Développement des Compétences

- Identifier les axes stratégiques de l'entreprise
- Organiser les étapes de l'élaboration et du suivi d'un PDC
- Utiliser les outils nécessaires à la réalisation du PDC :
 - les entretiens d'appréciations
 - les entretiens professionnels
 - la revue de compétences
 - l'historique de carrière et de formation des salariés
 - les orientations stratégiques de l'entreprise
 - le budget formation
 - le catalogue de formation
 - les besoins et projets de formation des divers acteurs de l'entreprise
 - le diagnostic GPEC en lien avec les besoins de formation
- Préparer la mise en œuvre du PDC
- Décliner le PDC par service
- Trouver des organismes externes de formations
- Identifier des formateurs internes
- Etablir un premier chiffrage
- Rédiger une note d'orientation de formation à l'attention des acteurs du PDC
- Réaliser les arbitrages avec les managers
- Communiquer les informations nécessaires aux managers et aux salariés
- Mettre en place le planning des sessions de formations
- Consulter le CSE sur le PDC prévu et celui réalisé
- Suivre le PDC en impliquant les managers
- Evaluer chaque formation : évaluation quantitative et qualitative
- Evaluer le PDC : les indicateurs de performance

Dates & lieux

 21 et 28 mars 2024

 Nantes / St-Herblain

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Le Plan de Développement des Compétences

Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures.

Validation/Certification

Recueil des attentes : au démarrage de la formation, les attentes de chaque participant sont répertoriées par le formateur sur le support CCI. Positionnement : en début de formation, le niveau de chaque participant est évalué par le formateur via un test de positionnement et d'acquis des connaissances. En cours de formation, des exercices et/ou des mises en situation viennent évaluer l'acquisition des connaissances et capacités de chaque participant. Evaluation des acquis : en fin de formation, le niveau d'acquisition des connaissances et capacités est évalué individuellement au regard des objectifs de la formation par un test de positionnement et d'acquis des connaissances. Evaluation qualité : dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, une enquête de satisfaction des participants est réalisée en fin de formation. Une version numérique de ce questionnaire peut être utilisée. Certificat de réalisation, attestation de formation : à l'issue de la formation, votre certificat de réalisation de cette formation vous sera délivré par les services administratifs de la CCI. En complément et sur demande des participants, une attestation de formation pourra également être remise.